



Contrat d'associé / contrat de mandataire libre

Par **Imagesport_old**, le **21/09/2007** à **23:56**

Bonsoir,

En plus d'une activité de salarié, je souhaite participer au développement d'une agence de publicité, dont le gérant, actionnaire majoritaire non salarié, m'a sollicité. Pour ce faire, il m'a proposé deux options contractuelles : le contrat d'actionnaire ou le contrat de mandataire libre. Il est important de noter que mon implication dans la gestion et le développement de l'agence sera réelle (environ 30h/semaine).

Je recherche des éclaircissements quant à ces deux options.

Dans l'attente de votre retour.

Cordialement.

Benoît Iacuzzo